

REF RS2 _ PROGRAMME DE FORMATION

Connaitre les bonnes pratiques, créer et développer un compte sur Instagram

PREREQUIS : notaire, négociateur, collaborateur au sein d'une étude notariale

OBJECTIF(S) PEDAGOGIQUE : A l'issu de la formation vous serez capable de :

- Publier du contenu sur votre compte Instagram
- Consulter les retombées de ces contenus (notifications, statistiques Instagram...)
- Connaître les leviers pour développer votre audience

DUREE : 1 heure

EFFECTIF MAXIMUM : 8 personnes maximum

MODALITE et DÉLAIS D'ACCÈS : En ligne. Dans un délai de 30 jours à réception de la convention signée

ACCESSIBILITÉ : Nous consulter pour étudier les possibilités d'adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques pour les personnes en situation de handicap.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Tour de table, recueil des attentes, apports théoriques, échanges, mises en situations
- Support de cours papier (diaporama, exercices...)

La formation sera assurée par Mme Fanny LABARRE, responsable communication à Notariat Services

MODALITES D'EVALUATION

- Évaluation des acquis de la formation par rapport aux objectifs au long de la formation
- Évaluation du degré de satisfaction des stagiaires via un questionnaire
- Feuilles d'émargement

VALIDATION DE LA FORMATION

- Attestation de formation individuelle par mail

TARIF : 200 €ht/personne

DEROULE DE LA FORMATION

- I. Tour de table
- II. Descriptif des termes d'utilisation
 - Le lexique Instagram
 - Le métier de community-manager
- III. Les chiffres clés d'Instagram
- IV. Comment me connecter ? publier ? développer mon audience ?
- V. Les bonnes pratiques d'animation
- VI. Mesurer mes actions
- VII. Outils d'aide à la création

Nous contacter

Laure PIANEZZA

Service formation

05 55 73 80 00

formation@immonot.com